La cellule destinée aux malfaiteurs est d'ordinaire placée à l'avant. C'est une véritable cage en forme de guérite, qui n'a pas plus d'un mètre carré sur deux mètres cinquante centimètres d'épaisseur.

Les parois sont en bois très épais et très dur, impossible à percer sans instruments. Le quatrième côté est fermé par une grille double des barreaux, au nombre de six, sont suffisamment gros pour qu'on ne puisse les tordre.

A l'intérieur, un banc sur lequel le prisonnier est assis. Trois fois par jour on lui apporte sa nourriture, un des agents de la sûreté ou bien un homme de l'équipage se tient continuellement devant la grille.

***

Il paraît qu'un vapeur spécial sera envoyé à Santander pour y attendre le *Lafayette* à son escale.

Eyraud sera transbordé sur ce bateau qui fera route pour un port français qu'on tiendra caché, de façon à déjuter la curiosité publique.

L'ÉPIDÉMIE EN ESPAGNE

Nous recevons de nos correspondants des détails sur l'épidémie qui règne en Espagne et qu'on croit être le choléra. Nous les publions dans l'ordre où les dépêches nous parviennent :

A Madrid

Madrid, 18 juin. — La journée d'hier, a été malheureuse : il y a eu peu de cas nouveaux. Un décès s'est produit à Valence ; puisqu'il la maison a été désinfectée et évacuée, et les habitants envoyés au lazaret. Les consuls étrangers délivrent des patentes mentionnant seulement l'existence de cas suspects, parce que la déclaration officielle de l'existence de l'épidémie ne pourra avoir lieu qu'après l'enquête et le rapport de la commission de six médecins partis hier soir avec le directeur général de la santé pour la province de Valence.

Quatre médecins de la Faculté de Valence ont déclaré avoir constaté la présence du bacillus de Koch dans les déjections des malades de Valence et de Rugat.

Les médecins et les membres du conseil supérieur de santé sont très divisés sur l'opportunité du système des cordons sanitaires que la majorité de la presse et des médecins condamnent, vu son inefficacité dans le choléra de 1885.

Hier, 9 cas nouveaux et 3 décès à Rugat. Quelques cas isolés dans les localités situées plus bas que Rugat, dans la vallée et sur les bords des rivières Albaida, Serpis et Jucar. Les habitants de quelques villages, fusil en main, forment des cordons sanitaires. Beaucoup de villes préparent des lazarets.

Les premiers cas

Madrid, 18 juin. — Le Conseil supérieur de santé a déclaré que la fièvre jaune a été apportée à Malaga le 22 mai par le vapeur *Fernand-Cortez*, venant de la Nouvelle-Orléans, avec un chargement de coton, qui avait subi huit jours de quarantaine aux îles Canaries. Vers le 25 mai, les médecins et les religieux, chargés de l'asile San Bartolomé, remarquèrent le premier cas de fièvre jaune suivi de décès ; puis successivement, les fer et 3 juin, deux autres décès, également parmi les musiciens de l'asile, qui étaient allés à bord du vapeur *Fernand-Cortez*, en avaient apporté des vivres et avaient bu de l'eau du vapeur. On garda secrets les premiers cas, bien que les médecins reconnussent les symptômes particuliers caractérisés de la fièvre jaune. Puis, quatre deux autres cas graves se présentèrent le 10 juin parmi les membres de l'asile qui n'étaient pas allés visiter le vapeur ; les médecins et les religieux se décidèrent à aviser les autorités. On a isolé l'asile et la cargaison de coton, et on a envoyé à Malaga des médecins militaires de la marine.

Mesures préventives

Marseille, 18 juin. — Le ministre de la marine vient d'envoyer au service de la santé, à Marseille, des instructions pour doubler la surveillance exercée sur les arrivages de l'Espagne et principalement de Valence, où sévit une épidémie analogue au choléra ou à la fièvre jaune.

Des mesures seront prises sur la frontière des Pyrénées.

Le Mouvement grévisto

A Aulnoye

Les ouvriers et ouvrières de la marbrerie Derveline, de Pont-sur-Sambre, se sont mis en grève aujourd'hui en réclamant à leur patron une augmentation de salaire de dix pour cent.

MANIFESTATION OUVRIÈRE

A LYON

Lyon, 18 juin. — Une manifestation ouvrière vient d'être décidée cette nuit dans la réunion de tous les syndicats à la Fédération locale.

Les ouvriers gaziers en grève ayant demandé aux autres corporations de se solidariser avec eux, les tailleurs de pierres, les tourneurs, les robinetiers, les chaudronniers, également en grève, ont décidé d'accompagner les gaziers. Les autres corporations qui toutes étaient représentées par des délégués ont adhéré au mouvement. Le rendez-vous général est fixé demain, à trois heures, à la Guillotière où se rendront devant les sept usines à gaz pour manifester.

PETITES NOUVELLES

Qui croirait que les sire jouée sur les orgues de Barbarie puissent rapporter à leur auteur des droits d'auteur ?

Cela pourrait un fait avéré. Johann Strauss, le compositeur autrichien, a touché pour ses droits d'auteur des airs joués à l'orgue de Barbarie, dans Paris seulement, la modeste somme de 2,000 francs.

Qu'a-t-il dû gêner toucher des théâtres, concerts, etc., etc ?

— On n'attend à ce que les régiments de dragons prennent tous le carabine et renoncent à l'armement avec la lance.

— La lune vous intéresse-t-elle ?

Un jeune savant vient de découvrir sur l'une de ses montagnes un cratère de seconde grandeur.

C'est M. Gaudibert qui l'a fait connaître à la Société astronomique de France.

Ce fait nous touche peu ou pas du tout, mais il suffirait à prouver que notre satellite peut subir des modifications intérieures, ce qui n'avait encore jamais été admis par les astronomes et les savants.

— Une orpheline de jeune : Un nommé Thomas Bedford, de grande stature universitaire depuis quatre-vingt-quinze jours, vient de mourir à Dubuque (Iowa).

On a constaté, à l'autopsie, que son estomac et ses intestins étaient complètement paralysés.

— Le comte Dillon, le condamné de la Haute-Cour de justice, doit s'embarquer, dit-on, le 22 de ce mois, pour le Canada. Mme Dillon l'accompagnera. Il partirait pour aller tenter la fortune et trouver la tranquillité. Il laisserait son fils aîné à Vienne, où ce dernier fait son service comme simple soldat dans l'armée.

— Le ministre de la guerre a invité le général Berge à préparer un nouveau programme de manœuvres de montagnes. Presque toutes les troupes du 14e corps devront opérer, en septembre, dans la région alpine.

MENUS PROPOS

Laissez-leur prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre.

C'est des jésuites qu'il s'agit, ces bons jésuites ces doux jésuites, que les Décrets devaient dispérser aux quatre coins du monde depuis, qui, peut-être, doucement, en tapinois, en catimini, en rampant, en glissant, en s'infiltrant, essaient de reconquérir une à une, les positions qu'ils ont perdues.

Au chemin des Jésuites, à Quimper, il y avait autrefois une chapelle de Jésuites. Mais en 1880, on y mit les scellés et la maison se trouva vide, vide comme le crâne d'un gendarme. Et personne ne pensa plus aux jésuites. On laissa le soleil sécher la toiture du monument, la mousse envahir le pourtour de sa base et l'eau battre les vieux murs craquelants. Ainsi, les scellés se fondirent sous les étiquettes incessantes du vent, de la neige et de la pluie et nul ne songeait à les remplacer...

Mais les jésuites guettaient. Les scellés avaient à peine disparu qu'ils imaginèrent que les décrets pouvaient bien avoir aussi perdu leur effet.

Et les habitants de Quimper virent revenir un à un les bons jésuites qu'on avait expulsés. Ils poussèrent même l'outrecuidance jusqu'à vouloir célébrer leur retour par une pompeuse cérémonie!...

Il va sans dire que la gendarmerie est intervenue et que les portes de la chapelle ont été de nouveau fermées.

Mais ils reviendront encore, les bons, les doux jésuites. C'est moi qui vous le dis.

***

Croyez-vous à une justice providentielle?

Si incroyable que cela puisse paraître, on dirait, vraiment, que le châtiment vient tôt ou tard pour le grand criminel dont il est l'objet.

Ce qui m'y fait penser, c'est la réponse de M. de Bismarck à une délégation de Hambourgeois, qui voulaient le prier de ne pas quitter le sol de l'Allemagne.

— Messieurs, leur a-t-il dit, ma résolution est inébranlable. Les circonstances me font une obligation de m'éloigner, momentanément, de la chère et grande patrie allemande.

Et les délégués sont revenus à Hambourg, persuadés que l'absence de M. de Bismarck pourrait bien être définitive.

C'est une étrange destinée, l'écroulement de cette puissance qui paraissait formidable et que le chancelier de fer avait conçue en dépouillant la France. Il a bâti de toutes pièces l'empire allemand. Et le voilà presque chassé de son pays, obligé d'aller vivre à l'étranger et peut-être d'y mourir?

Le châtiment!...

LE DUEL DE FEIGNIES

La *Lanterne* a reçu la lettre suivante :

Paris, 17 juin 1890.

Monsieur le Directeur,

Il vaut souvent que la plaisanterie a assez duré. Aussi, je vous prie de vouloir bien annoncer à vos lecteurs que le duel de Feignies n'a jamais eu lieu, non plus que celui de Bettignies. Les télégrammes datés de cette localité et publiés par les journaux, ainsi que les lettres signées : Henri Thiébaut sont, comme du reste vous avait pressenti la *Lanterne*, l'œuvre de votre serviteur,

LEMOUE-TERRIEUX.

Chronique du Sport

Troisième journée des Courses de Lille

Voici les engagements pour le prix de la ville de Lille :

MM. Ch. Maru-Brochard, Nabab ; comte Isola, Glanéd et Wilna ; baron Roger, Astrologue ; H. Fould, Vainqueur ; vicomte Ch. Le Grand, Olde-Bridge ; G. Lodel, Lin ; Th. Doudebès, Watteau ; H. Hawes, Sigurd ; vicomte de Franclieu, St-Georges.

Courses à Colombes

Paris, 18 juin. — Résultats :

Prix Florentin

1. Deliane ; 2. Léopard II ; 3. Gim.

Prix d'Astort

1. St-Claude ; 2. Diogène ; 3. Gardénia.

Prix Belle-Chase

1. Janina ; 2. Vaucouleurs ; 3. Frivole.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nos représentants. — La commission de réglementation du tulle a désigné M. Dron comme rapporteur provisoire pour la question du travail des hommes.

***

La rue Faidherbe à Paris. — Un arrêté du préfet de police, rendu en exécution d'une délibération du Conseil municipal de Paris, vient de donner le nom de rue Faidherbe, à une rue nouvelle dans le prolongement de la rue de Reuilly, entre la rue du Faubourg-St-Antoine et la rue de Charonne (Ile arrondissement).

***

Ministère de la guerre. — Service de santé du corps d'administration. — Conférences en vue de l'emploi de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe, ou de médecin auxiliaire.

Les officiers de santé, les étudiants en médecine, possesseurs de deux inscriptions valables pour le doctorat, candidats à l'emploi de médecin auxiliaire, les docteurs en médecine et pharmaciens de 1re classe, candidats à l'emploi de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve, non encore pourvus du certificat d'aptitude, sont informés que, pour les préparer aux épreuves de l'examen d'aptitude exigé par le décret du 10 janvier 1884 et par le règlement du 8 avril 1886, des conférences seront ouvertes au leur faveur à l'Hôpital militaire de Lille, sous la direction d'un médecin militaire.

Les conférences auront lieu du Mardi 8 juillet au samedi 2 août inclus, le mardi et le samedi de chaque semaine, à deux heures, à l'hôpital Militaire de Lille.

Les Etudiants devront, avant d'assister à ces conférences :

1° Justifier de leur qualité de Français ;

2° Justifier de la possession de douze inscriptions valables pour le doctorat en médecine ;

3° Se faire inscrire, au plus tard, dans Paris seulement, le numéro sous le 3,000 francs.

Qu'a-t-il dû gêner toucher des théâtres, concerts, etc., etc ?

— On n'attend à ce que les régiments de dragons prennent tous la carabine et renoncent à l'armement avec la lance.

— La lune vous intéresse-t-elle ?

Un jeune savant vient de découvrir sur l'une de ses montagnes un cratère de seconde grandeur.

C'est M. Gaudibert qui l'a fait connaître à la Société astronomique de France.

Ce fait nous touche peu ou pas du tout, mais il suffirait à prouver que notre satellite peut subir des modifications intérieures, ce qui n'avait encore jamais été admis par les astronomes et les savants.

— Une orpheline de jeune : Un nommé Thomas Bedford, de grande stature universitaire depuis quatre-vingt-quinze jours, vient de mourir à Dubuque (Iowa).

On a constaté, à l'autopsie, que son estomac et ses intestins étaient complètement paralysés.

— Le comte Dillon, le condamné de la Haute-Cour de justice, doit s'embarquer, dit-on, le 22 de ce mois, pour le Canada. Mme Dillon l'accompagnera. Il partirait pour aller tenter la fortune et trouver la tranquillité. Il laisserait son fils aîné à Vienne, où ce dernier fait son service comme simple soldat dans l'armée.

— Le ministre de la guerre a invité le général Berge à préparer un nouveau programme de manœuvres de montagnes. Presque toutes les troupes du 14e corps devront opérer, en septembre, dans la région alpine.

Recevront : Marcq-en-Barœul, M. de Guizelin, au remplacement de M. Grelve, nommé receveur à Sedan ; Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Est été nommé :

A la seconde classe de son grade, M. Gisquet, receveur à Verq.

A la seconde classe de son grade, M. Pinon, receveur à Beauvais.

Chronique locale

ROUBAIX

Société des agriculteurs du Nord. — La Société des Agriculteurs du Nord a voté dans son assemblée, présidée par M. le Préfet du Nord, l'organisation d'une Grande exposition internationale de volailles de basse-cour de toutes races, pigeons voyageurs et d'agrément, etc., au Palais-Rameau à Lille pour les 25, 26 et 27 octobre prochain, sous la présidence d'honneur de M. le ministre de l'Agriculture et a nommé M. R. de Boutiez de Roubaix, à l'unanimité, directeur organisateur de ladite exposition.

Il y aura 25 prix d'honneur en espèces, variant de 200, 100, 50 et 25 fr. et 400 médailles en argent et en bronze, grand module, ainsi que quelques objets d'art offerts par des personnes bienveillantes, désireuses d'encourager l'élevage dans notre département.

***

Réunion de commissions. — Les 5e, 8e et 1re commissions se réuniront aujourd'hui jeudi à 5 heures et demie, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, pour examiner les questions suivantes :

1° Cyclone ; marché aux bestiaux, changement de date.

2° Abattoir ; logement pour l'inspecteur.

3° Cimetière ; recouvrement des droits de fosse ; modifications au règlement.

4° Octroi ; modifications au tarif.

5° Caisse d'épargne ; modifications aux statuts.

6° Téléphones ; ligne entre Roubaix, Tourcoing à Forumies.

7° Compte de gestion du receveur municipal pour 1888, observation de M. le trésorier-général.

8° Compte administratif et compte de gestion pour 1889 ; budget supplémentaire de 1890.

Aux Ouvriers Mécaniciens de Roubaix et environs

Camarades,

Des mauvais plaisants, ou des personnes intéressées au trouble de la paix de la Ville, que les Ouvriers de certains ateliers ne seront pas admis à la Chambre Syndicale.

Nous tenons à prier de ne pas ajouter foi à ces racontars, qui n'ont qu'un but : entraver la marche de notre Société.

Pour couper court à ces bruits malveillants, nous avons l'honneur de vous dire que les 523 sociétaires inscrits, comportent des Ouvriers de tous les ateliers de Roubaix et des Environs.

Non-seulement nous admettons les Ouvriers Mécaniciens sans distinction, mais nous faisons également un appel aux Ouvriers Mécaniciens, dont le métier à certaines connexités avec le nôtre.

Salut fraternel.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Secrétaire,

HERVÉ MILBÉO.

Cocilia roubaisienne. — La commission administrative de la société chorale « La Cocilia roubaisienne », organise pour le dimanche 22 juin 1890, un concert suivi de bal, à partir du soir, au bénéfice d'un père de famille malade depuis cinq mois, au siège de la société, rue d'Alma, 167.

Un vol de planches rue Racine. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers trois heures du matin, les employés d'octroi Cattelet et Coupin, ont, en passant rue Racine, pris en flagrant délit de vol de planches dans une maison en construction, le nommé Alphonse Gadenne, demeurant rue Saint-Eloi, à Tourcoing.

Au moment de son arrestation, il chargeait sa voiture de la seizième planche de 6 mètres de longueur.

Une intention pacifique mal récompensée. — Mme Baudin, née Clara Dubacq, tenait paisiblement à son comptoir lorsque deux consommateurs, les sieurs Luc père et fils, survenus, se prirent de querelle avec d'autres consommateurs pour des questions d'intérêt. Le café Gambrinus, rue Neuve, étant rec.nu par son excellente tenue, Mme Baudin, qui était seule, ne voulut admettre discussion chez elle. Mal lui en prit car Luc fils lui envoya un matraq coup de poing qui fit tomber la pauvre cafetière dans son comptoir, et, comme on est cet, le père Luc prit un consommateur à la gorge pendant que le fils lui griffait la figure.

Chiens en fourrière. — Dans la journée de mardi, 10 chiens ont été mis en fourrière et 6 contraventions ont été dressées.

Chronique colombophile. — Voici les résultats du concours de Blois organisé par l'« Union Fédérale » et dotée du siège de la société. «La Flèche» établie chez M. Louis Wyseur, cabaretier à la Petite-Hirondelle, boulevard de Beaurepaire, 319 pigeons lâchés le 15 juin 1890, à 3 heures, par vent nord-ouest faible, convoyeur M. Joseph Dedoncker.

1er prix Seguin p. — 2e Vergin opp. — 3e C. Thamiry. — 4e F. Capart opp. — 5e A. Vaisner pp. — 6e R. Dujardin pp. — 7e Pennel pp. — 8e A. Bayart p. — 9e Godart pp. — 10 Godart opp. — 11e Hespelle pp. — 12e Cochetoux pp. — 13e Dondé p. — 14e C. Pharis. — J. Velcke. — 15e E. Dujardin pp. — 16e L. Renard pp. — 17e A. Desmarchelier pp. — 18e F. Tant pp. — 19e Houzon pp. — H. Lassure. — 20e F. Capart pp. — 21e L. Wyseur pppp.

— 22e F. Tant pppp. — 23e J. Nitte pp. — 24e L. Dujardin pppp. — 25e Leleur pp. — 26e Duhamel p. — 27e A. Wattine p. — 28e Van Wetterdale pp. — 29e Delmotte pp. — 30e E. Roy pppp. — 31e L. Legrand pp. — 32e E. Brouwaeys pp. — 33e L. Farvacque pp. — 34e E. Maisin. — 35e G. Brouwaeys opp. — 36e Milleramps. — 37e Delmotte opp. — 38e J. Baert opp. — 39e F. Hazebrouck. — 40e A. Desobry oooo. — Pour les hors concours : 1er prix Ch. Jouy. — Boudry oooo. — H. Aslier oooo. — L. Wyseur oooo.

La distribution des prix aura lieu ce soir jeudi à 8 heures. Le premier pigeon a 1 h. 3 m. 44 s. Dernier à 4 h. 37 m. 58 s.

TOURCOING

ÉPOUVANTABLE ACCIDENT

Une petite fille piétinée par un cheval

Un terrible accident s'est produit mardi soir vers 7 heures, rue du Brun-Pain.

M. A. Defrenne, marchand de charbon, dont les magasins sont situés au numéro 122 de cette rue, s'étaient obligé son commerce à M. Lannoy.

Mardi, toute la journée, il y a eu un grand mouvement de va et vient de voitures entrant ou sortant de la cour.

Un grand nombre d'enfants du voisinage qui prit l'habitude de se réunir sous la porte cochère. Le domestique de M. Lannoy, entraînait vers 7 heures en conduisant un tombereau de charbon, s'amuse bien que l'entrée était libre. Malheureusement, une pauvre petite fille de 22 mois, Léonie Marie Devos, fille naturelle de Marie Léonie Devos, demeurant rue du Brun-Pain, s'était cachée derrière un battant de la porte.

Et est disparu.

A la seconde classe de son grade, M. Gisquet, receveur à Verq.

A la seconde classe de son grade, M. Pinon, receveur à Beauvais.

Expulsés. — La gendarmerie de Tourcoing a dirigé sur la frontière un convoi de neuf expulsés au nombre desquels se trouvaient : un Allemand, originaire de Francfort, expulsé par mesure administrative ; un garçon d'hôtel âgé de 25 ans, condamné à Paris à 2 ans de prison pour escroqueries ; un chauffeur condamné à 15 mois pour coups et blessures et quatre individus, connus de nos services, expulsés de la capitale par mesures administratives.

Contraventions pour vente au détail aux Halles. — Deux marchands de légumes de Courtrai, Camille et Erriest V..., se sont vus dresser procès-verbal pour avoir vendu au détail aux Halles.

Contravention de roulage. — Un domestique de la Croix-Rouge, M. Charles B..., a été l'objet d'une contravention pour avoir laissé sa voiture sans conducteur et pour interdit aux voitures non suspendues.

Le Préfet du département du Nord, officier de la Légion d'Honneur, donne avis que la circulation sera interrompue du 20 juin au 15 octobre 1890, sur le chemin vicinal n° 3 dit du Blanc-Seau, aux abords du PN du chemin de fer de Tourcoing à Menin, pour l'exécution des travaux de construction du viaduc des Carliers, sur l'embranchement du canal de Roubaix sur Tourcoing.

Pendant cette période, les voitures passeront par le chemin des Carliers, sur l'embranchement du Blanc-Seau à Tourcoing et réciproquement.

Plainte de vol. — M. Charles Duterte, demeurant à la Blanche-Porte, a déclaré à la police que sa femme avec laquelle il s'était rendu à la fducasse du Vert-Pré, s'est vu filouter son porte-monnaie contenant 13 fr. 75.

Concert de la Grande-Place. — La Fanfare du Tricot-Central et la Musa des Travailleurs, du Blanc-Seau, exécuteront ce soir sur la Grande-Place les morceaux suivants :

Fanfare du Point-Central : A l'Ombre, XXX. — La Mascotte, fantaisie (Andran).

La Muse des Travailleurs : Voyage en Chine, chœur du Cidre (Bazin). — La Pensison (A. Dard).

Fanfare du Point-Central : Troisième Boléro (Naudens). — Le Voyage à Forain, arrangé par L. Rennes.

Chambre syndicale. — Les ouvriers peintres et vitriers de Tourcoing et des environs sont invités à une réunion qui aura lieu aujourd'hui 19 juin, à huit heures du soir, Café Dejode, Place Charles Roussel.

Lecrs. — Le Préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue du 23 au 30 juin ainsi sur le chemin d'intérêt commun n° 91 de Lecrs à Bousbecque et Quesnoy-sur-Deûle.

Pendant cette interruption la circulation des voitures se fera par le chemin vicinaux ordinaires numéros 7 et 19 dits des Orions et Rosel.

Bondues. — Le préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue du 23 juin au 5 juillet inclusivement sur le chemin d'intérêt commun numéro 64, dans la traverse de Bondues.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera entre Bondues et Linselles, d'un côté par les chemins vicinaux ordinaires numéros 35 et 7 du Bas-Chemin et des Bois-Blancs, de l'autre par les chemins vicinaux numéros 6 et 3, du Cordonnier et des Grands-Chênes sur le territoire de Bondues, les chemins vicinaux ordinaires numéros 8 et 11 de la commune de Wavrechin, le chemin d'intérêt commun numéro 102 et le chemin vicinal ordinaire dit du Pichaux.

LILLE

Le Festival de Saint-Maurice. — La société des Fêtes populaires de Fives-Saint-Maurice-Lille organise pour le dimanche 10 août un grand Festival de musiques et d'orphéons.

Mille francs de primes seront offerts aux sociétés.

Une médaille commémorative sera décernée à chaque société, ainsi que des prix de nombre et d'éloignement.

Les sociétés qui par oubli n'auraient pas reçu d'invitation sont priées d'en faire la demande à M. le Président de la Société des Fêtes, 151, rue du Faubourg-de-Tournai.

Tentative de vol. — Dans la nuit du 17 au 18 courant, vers deux heures du matin, quelques rôdeurs ont tenté de s'introduire chez M. Delcombre, rue Caumartin, 66, en desceilant la grille de la cour.

Grâce à M. Decobecq, voisin qui a donné l'éveil, ils n'ont pu réussir dans leurs projets.

Funérailles d'un suicidé. — Hier soir à huit heures, a eu lieu l'enterrement du soldat Demaul qui s'est noyé récemment. Il a été conduit au cimetière sur un fourgon d'ambulance derrière lequel marchaient quelques curieux.

Accidents. — Deux ouvriers maçons, André Hoste et Théophile Dernoncourt, qui travaillaient à l'école supérieure en construction rue Edouard-Anseele, sont tombés par suite de la rupture d'une traverse d'échafaudage, d'une hauteur d'environ quatre mètres. Dernoncourt a le pied foulé et Hoste est fortement contusionné à la cuisse.

Ils ont été transportés à la maison de secours-hôtel du travail de la rue Stappart.

— Le jeune Henri Dauchy, âgé de 7 ans et demi, dont les parents habitent cité Dutant, 6, faubourg des Postes, a été renversé mardi après-midi par un tombereau de charbon, rue Fourbisseur.

Après avoir été examiné par le médecin, il a été transporté à l'hôpital, sur un crant des lésions internes.

— On a conduit à l'hôpital, le facteur des postes Henri Tourel, qui s'est donné une entorse à la jambe droite en descendant.

— Dans la matinée de mardi, deux ivrognes, titubant sur le quai Vauban, près le pont de Canteleu, se mirent au défi de sauter une tête dans le canal. L'un d'eux, Policarpe Corbu, se précipita aussitôt à l'eau et se serait noyé sans le secours que lui apportèrent MM. Eugène Delcroix, scrûteur de bateaux, et Elie Barlache, batelier. Grâce à eux, l'ivrogne fut ramené sain et sauf sur la berge.

— Le nommé Jules Dupuis, domicilié, âgé de 14 ans, est tombé si malheureusement sur la place de Strasbourg qu'il s'est blessé au genou droit. Il a reçu des soins empressés à la pharmacie Fayaux.

— En plaisantant dans un estaminet de la rue Gand avec plusieurs amis, le sieur Victor Delannoy, cocher de place âgé de 28 ans, a perdu l'équilibre et est venu tomber dans la rue sous les roues d'une calandre qui passait. Il a reçu une forte contusion du tibia que le docteur Delattre a soignée de suite.

— Le docteur Delattre a donné des soins également à un élève Gustave Dubolsse, âgé de 14 ans, demeurant rue Lottin, qui s'était fracturé la malléole externe du pied gauche dans une chute, rue St-André.

Menus faits. — Mercredi à onze heures du matin un jeune enfant de sept ans est tombé accidentellement dans la Lossne. Il a pu être retiré immédiatement par ses parents.

— La police a arrêté et mis à la disposition de M. le Procureur de la République :

Les nommés Charles Jamart, journalier belge âgé de 44 ans et Louis Debeuvrier, belge de 26 ans, tous deux sans domicile fixe, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Les nommés Guillaume Gossens, marbrier belge âgé de 38 ans, demeurant 17, rue de Juliers et J.-Bte Dumas, peintre belge âgé de 33 ans, demeurant rue de Juliers, 83, tous deux, pour ivresse manifeste.

Feu de cheminée. — Hier matin, vers neuf heures et demie, un feu de cheminée, sans importance, s'est déclaré chez M. Dumoulin, rue Brûle-Maison, 17.

LE NORD

Wattignies. — M. Duladeirère, président de la Société des anciens soldats de cette commune nous annonce qu'il organise pour le 14 Juillet, jour de la Fête Nationale, un grand concours de lir avec de très beaux prix mobiliers.

Nous ne pouvons que souhaiter à l'organisateur tout le succès qu'il mérite.

Mouchin. — Dans la nuit du 17 au 18 juin, le préposé Dufour et un de ses camarades, tous deux en résidence à Mouchin, ont attaqué une bande de cinq contrebandiers à pied, capture le chargement, 300 kilogs de tabac haché, et arrêté l'un des porteurs.

Terrible Accident à Armentières

La nuit dernière, vers deux heures du matin, le garde-barrière du passage à niveau de la route d'Erquinghem avait, sans aucune observation, laissé passer sur la voie le nommé Lucien Sauvegrain, âgé de 22 ans, chauffeur-mécanicien à la gare de notre ville.

Ce dernier, sous l'influence de copieuses libations, regagnait péniblement sa demeure, lorsqu'arrivé sur le territoire du Pont-de-Nieppe, vis-à-vis de la blanchisserie de M. Beaujeu aîné, il fut renversé par un s'explique comodin, par un locomotive d'un train de marchandises se dirigeant sur Hazebrouck.

Ce n'est que près de deux heures plus tard, que cet accident fut signalé par le mécanicien d'un autre train de marchandises, d'abord au garde-barrière précédemment cité, ensuite au personnel de la gare.

Les premières personnes arrivées sur le lieu de l'accident trouvèrent Dérîré Saudemont allongé entre les deux rails de la voie, au milieu d'une mare de sang, mais respirant encore.

Il fut transporté sur une échelle au domicile de ses parents, situé hameau des Trois-Tilleuls.

MM. les docteurs Vincent et Thellier prévenus aussitôt constatèrent au sommet de la tête une profonde et large blessure. Il a le bras droit brisé à plusieurs endroits. Les docteurs craignent en outre, que des lésions internes ne viennent encore compliquer l'état désespéré de ce malheureux jeune homme.

DOUAI

Mardi soir, vers 5 heures 1/2, on retirait de la Scarpe, près de l'école de natation, le cadavre du sieur Jules Deligne, mécanicien, âgé de 50 ans, demeurant rue d'Ocre.

Le corps ne portait aucune contusion. On croit à un suicide.

CAMBRAI

Caudry. — Un incendie s'est déclaré hier soir vers sept heures chez le sieur Hector Gave, cultivateur à Montigny. En un instant la grange, pleine de nourriture, de paille et de chaperons, ainsi que deux chariots et un cabriolet, a été la proie des flammes. Il y a assurance. Quand les pompiers de Caudry se sont mis en route, le feu était déjà éteint.

Saint-Waast-la-Vallée. — *Une centenaire.* — Madame Veuve Dupuis, née Lemaire, vient de centenaire il y a deux ans, est encore aujourd'hui en parfaite santé.

Elle a eu 102 ans le 15 juin dernier, et n'en paraît pas moins un appétit robuste et une mémoire excellente.

DUNKERQUE

Procès-verbaux. — Deux procès-verbaux ont été dressés ce jour à la charge du sieur Albert Babelaine, journalier, âgé de 31 ans, demeurant rue de Nimpert, pour voies de fait sur la personne de son ancien patron, M. de St-Jean.

Feu de cheminée. — Cet après-midi, un feu de cheminée, qui, grâce à la promptitude des secours, n'a eu aucune importance, s'est déclaré dans la cave de l'épicerie Daman, marché aux Poissons, où des ouvriers étaient occupés à brûler du café.

Les secours ont été apportés par M. Lesieur, armurier, un maçon et un garçon de chez M. Brasseur.

Chronique maritime. — Le steamer français « Corientes » est parti de Montevideo le 14 juin, ayant à bord pour Dunkerque 200 balles laines et 100 tonneaux de divers marchandises ; pour le Havre 500 tonneaux diverses marchandises.

Le steamer anglais Rio-Negro (chargeurs réunis) est parti de Ténériffe le 16 juin pour Dunkerque et le Havre avec diverses marchandises à destination de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais Tenedos est parti de Constantinople le 14 juin pour Dunkerque avec diverses marchandises.

Le steamer français Tara (Compagnie générale transatlantique), agent, J. Basse est parti de Bordeaux le 17 juin pour Saint-Nazaire.

Le steamer français « Ville de Lille » (compagnie générale des bateaux à vapeur à hélice du Nord), est arrivé à Pauillac le 17 juin venant de Cette.

Les steamers français «Marie et Jean Barth» (même Compagnie), directeur M. L. Dubuisson, sont arrivés à Dunkerque le 17 juin.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *Attentat à la pudeur.* — La commune de Dainville vient d'être le théâtre d'une série d'attentats ignobles commis par un habitant du village, le sieur Alphonse Brunet, âgé de 55 ans, sur deux petites filles âgées de six ans.

Le coupable est entre les mains de la justice.

CALAIS

La nuit dernière des malfaiteurs se sont introduits dans le jardin de dans le jardin du sieur Arthur Gardin, cafetier, route de Saint-Omer où ils ont enlevé pour environ 100 francs de marchandises, dans le jardin de M. Cuvelier, où ils ont volé une rasière de pommes de terre ; dans le jardin de M. Louis Gosein, route des Pyrénées, où ils ont enlevé des légumes pour une valeur d'environ 30 francs.

La police fait son enquête.

Leus. — Procès-verbal vient d'être dressé contre quatre gamins, les nommés Dreuzle, Cuvelier, Lecocq et Mathe, pour chasse avec engins prohibés.

Ces enfants étaient à tendre des pièges à moineaux, ce qui est défendu par la loi du 3 mai 1884.

Wambrechies. — Le jeune Henri Bérque, âgé de 15 ans, domestique, de à Wambrechies, a été déféré mardi à la prison de Béthune.

Bérque était depuis trois mois en service d'un cultivateur de Cainghy ; pour se venger d'avoir été congédié, il incendie le 18, une meule valant environ 100 fr. et appartenant à son patron. Il a reconnu en outre avoir volé à celui-ci plusieurs pièces de monnaie. Bérque étant mineur comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Béthune.

Noyelle-Godault. — Deux meules de paille, d'une valeur de 300 fr., appartenant à M. Cabre, cultivateur à Noyelle-Godault ont été la proie des flammes le 16 courant, vers cinq heures du soir. Le feu a été communiqué par des étincelles provenant d'une locomotive du chemin de fer de la Clie des mines de Dourges. Les meules n'étaient pas assurées et comme elles étaient à moins de 20 mètres de la voie, un procès-verbal a été dressé en outre contre M. Cabre.

LA BELGIQUE

Mésaventure à la Tournée Lassouche

Une mésaventure assez drôle est arrivée pendant leur séjour à Bruxelles, aux comédiens de la troupe Lassouche. Nous avons eu jours derniers *pour un chapeau de paille d'Italie*, au théâtre des Galeries.

Après la spectacle, les artistes étaient retournés à leur hôtel pour y souper. Le repas terminé, un Belge, M. S...., eut l'idée de faire goûter à ses camarades de France, la bière nationale de Bavière. Mais comme il n'y en avait point à l'hôtel, on décida de se rendre dans un estaminet des environs. Intervenant tout à coup, l'hôtelier déclare que si ses clients sortaient de l'hôtel, ils ne pourraient rentrer car il n'y avait personne pour ouvrir la porte aux heures tardives. Protestations des comédiens et comédiennes, car les dames en étaient également.

Mais pendant la discussion le patron avait donné des ordres et grande fut la surprise des membres de la troupe en voyant tout à coup s'aligner dans la salle du café leurs malles, leurs valises, leurs vêtements. Les voyageurs firent quelques protestations plus énergiques encore, mais le patron leur dit que puisqu'ils voulaient encore sortir, il préférait les congédier. Il était déjà tard et il n'y avait plus de commodité pour les loger ; les artistes, prenant gaiement la chose, se mirent en devoir d'emporter eux-mêmes tous leurs bagages, pour aller s'installer à l'*Hôtel du Marlo*, situé non loin de là et où l'on vendait le démocratique faro, cause de tout le mal. Mais ce n'était pas tout encore.

Le lendemain matin, l'on a pu les artistes s'aperçut que dans l'une des chambres du premier hôtel, il a oublié son pardessus. Vite il s'y rend, accompagné de M. A..., l'hôtelier obligeant, mais celui-ci dit c'est la dame du patron de l'établissement qui élève la voix et s'écrie que puisque le pardessus a passé la nuit à l'hôtel, cela coûte 5 fr., et elle ne consent à remettre le vêtement que contre monnaie.

Naturellement l'artiste crie au scandale, s'étonne d'une pareille exigence et finalement se rend au bureau de police le plus voisin pour y déposer plainte. Mais l'étranger était pressé, l'heure du départ étant arrivée, et le comédien s'est vu forcé pour rentrer en possession de son pardessus de remettre les cinq francs réclamés.

Et voilà comment, pour les artistes de la troupe Lassouche, il a eu un sixième acte au *Chapeau de paille d'Italie*.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Le procès Gravitz contre les teinturiers

Le procès intenté par M. Samuel Gravitz contre les teinturiers de Lille, Roubaix et Tourcoing, qui a déjà été remis plusieurs fois, est de nouveau fixé après les vacances.

Condamnation de « Lillois »

M. Georges Hirtz, demeurant à Lille, était depuis quelque temps en butte aux attaques du journal « Le Lillois. » Dans le numéro du 25 mai 1890, se trouvaient principalement les causes il intenta un procès en diffamation. L'affaire est venue hier devant le tribunal correctionnel.

M. Georges Hirtz était représenté par Me Brakers-d'Hugo. Me Boyer-Chamard défendait Evrard, le gérant du journal.

M. le président engage Evrard dans son intérêt à cesser les articles diffamatoires publiés contre l'honnête citoyen.